



Comité Régional d'Esgrime
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU CREO VIDEO CONFERENCE DU 24 Novembre 2022 à 19h30

Le Comité Directeur du CREO s'est réuni en visioconférence le 24 Novembre 2022 en présence de Monsieur Jean-Christian CARRIE, Président du CREO :

Membres du Comité Directeur présents :

CHAMPAIN Grégoire (CE Muret) - CHARLET Marc (Vice-Président CREO) – DAVI David (Lavaur) - GOUBERT Jean-Michel (Trésorier Adjoint CREO) – LE SAUX Catherine (bureau CREO) - MALHAUTIER Samuel (Alès) – MALHOMME Florian (Auch ECA) – MARTINEZ Chloé (Castelnau LL) - PARIZEL Éric (Trésorier CREO) – TURA Jean (Vice-Président CREO).

Excusés :

BOSC Evelyne (Castres) – TOULOTTE Jean-Luc (TAC)

Est également présente Maître CARRIER Magali CTS CREO.

Participants hors Comité Directeur : PONTONNIER Jérémie (Castelnau LL) – CHAMAK Guillaume (Tarbes) – GOURIO Chrysostome (Couffouleux) – BACCOU Patricia (Villeneuve T) – MENANT Anne -Lise (Stade Toulousain) – COMMUN Fanny (Béziers) – RAULT Jean-Baptiste (Montauban) – MAESTRE Vincent (Albi)

Le Président remercie toutes les personnes présentes et ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR :

Point 1 : Approbation du PV du Comité Directeur du 12 Septembre 2022 : Il est à noter sur ce PV que nous avons omis de mentionner Mme LE SAUX Catherine présente à la réunion. N'ayant aucune objection de la part des Membres du Comité Directeur, le PV est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

M. CARRIE précise que nous allons aborder le point 6 avant de traiter le point 2

Point 6 : ETR, fonctionnement, soutien CTS

Le Président annonce que Damien TOUYA a rejoint la FFE et qu'il n'assure plus ses missions régionales au sein du CREO depuis le début de la saison, Magali CARRIER, notre CTS, se retrouve donc seule et doit assurer une grosse charge de travail entre ses missions nationales et celles dans le cadre du CREO. En effet Damien TOUYA se chargeait de gérer toutes les missions en lien avec le Sabre (stages, sélections, détectations et structure HN à Tarbes), le calendrier, le règlement sportif.

Lors du stage de Castres au mois d'Octobre, Magali CARRIER a dû gérer 25 personnes en formation de cadre, c'est difficilement gérable. Il est urgent de trouver des moyens pour l'aider. Notre but est qu'en cas de besoin nous puissions faire intervenir ponctuellement des personnes de l'ETR tout en les défrayant.

Le Président expose que cette situation aura des répercussions sur les comptes de l'association, mais qu'il n'est pas envisagé pour l'instant de les répercuter vers les clubs, un bilan sera établi en fin de saison.

Dans cette optique la parole est donnée au trésorier Maître PARIZEL pour exposer le point 2

Point 2 : Point financier

Le trésorier nous présente le suivi du budget 2022, en précisant que notre exercice sera clos dans 1 mois et demi et il précise que certaines charges vont se rajouter:

- Les aides féminines qui seront versées dans les jours à venir
- Un achat de matériel d'environ 15000 € afin de justifier de 40000€ pour l'année auprès de la Région
- Les factures du stage ne sont pas encore arrivées (hébergement et repas), cela devrait représenter 5000€
- Les salaires et les charges pour Novembre et Décembre, soit environ 10000€

Au niveau des produits, nous estimons recevoir 10000€ pour les licences, correspondant à la part régionale.

Aux vus des éléments que nous venons de voir et au soutien que nous souhaitons apporter à notre CTS, avec l'aide de l'ETR : Notre budget prévisionnel pour 2023 devra tenir compte des éléments suivants :

- Missions liées à la Formation de cadre, à la formation Arbitrage
- Représentations sur les compétitions dans le cadre de la détection
- Temps de travail pour gérer le calendrier et le règlement sportif
- Réunion avec les Commissions régionales
- Une augmentation des frais de déplacements de l'ETR
- Une augmentation du nombre de vacations (pour les Maîtres d'Armes autoentrepreneurs)
- Une augmentation des charges salariales (pour les membres de l'ETR déclarés)

Me PARIZEL estime que les frais supplémentaires se situeront entre 10000 et 12000€.

2 solutions sont envisageables :

- Prendre une part plus importante sur les licences ou mettre en place une affiliation régionale à partir de la saison prochaine
- Puiser sur notre avance en trésorerie, solution privilégiée à ce jour pour 2023 mais qui ne saurait être pérenne dans la durée.

Me PARIZEL présente un 1^{er} jet du budget prévisionnel 2023.

Il précise également qu'il faut tenir compte des informations que nous avons concernant l'ANS qui devrait baisser d'environ 15% , ainsi que les aides de la Région environ 10%.

Le budget prévisionnel qui sera présenté lors de l'Assemblée Générale en début d'année tiendra compte de tous les éléments mis en avant ce soir.

Point 3 : Etat des licences

Me PARIZEL présente un état des licences chiffré et un graphique montrant l'évolution de nos licences jusqu'au 22 Novembre.

Nous avons actuellement 3105 licences de validés auprès de la FFE, nous estimons que nous arriverons à environ 3200 licences d'ici la fin de l'année 2022.

Nous revenons au niveau de 2018/2019 avant la crise sanitaire.

Nous pouvons constater que :

- 3 clubs ont plus de 100 licences.
- 1 club a réouvert, le club 2KPDP
- 3 nouveaux clubs affiliés pour cette saison, Les Lames Lupiacoises, Perpignan la Catalane, et le CE de Montauban

Point 4 : Stage Février 2023

Magali CARRIER annonce que le stage devrait avoir lieu au Lycée de Béziers mais il reste encore à trouver une solution pour les repas.

Elle souhaite maintenir ce stage sur Béziers, car l'établissement propose de très bonnes infrastructures aussi bien au niveau de l'internat que du gymnase. Me GOYALLON essaie de voir pour une possibilité de repas livrés.

Pour information, le CREPS de Montpellier ne peut pas nous accueillir et le CREPS de Toulouse n'a pas de gymnase de disponible.

Jean-Christian CARRIE fait un appel aux clubs, « si vous connaissez des établissements prêts à nous accueillir dans le cadre de nos stages, merci de nous en faire part » en respectant nos besoins (un gymnase sur le même lieu que l'hébergement avec repas).

Le 20 Novembre à Castres a eu lieu le 1^{er} regroupement M17 faisant suite à la demande de la Commission Régionale Epée, il y a eu 15 participants.

3 ou 4 regroupements vont être proposés dans la saison avec un maximum de 20 personnes, ils sont ouverts à tous sans sélection pour y participer.

Point 5 : Vote pour les nouveaux membres de la Commission Epée

Suite au départ de deux membres de la Commission Régionale Epée, un appel à candidature a été fait. Nous avons reçu trois candidatures et une hors délai.

M. CARRIE propose qu'après en avoir parlé avec la CTS et le président de la commission épée les trois candidatures soient retenues et informe du nom des candidats qui sont tous Maître d'Armes :

- DOUMENC Olivier
- EL HAOUARI Karim
- PLUCHET Renaud

M. PONTONNER du club de Castelnau Le Lez, souligne le fait qu'il n'y a qu'un seul représentant de l'ex région Languedoc Roussillon.

M. CARRIE rappelle que l'appel à candidature a été ouvert à tous les enseignants, et regrette effectivement qu'il n'y ait pas plus de représentant LR.

Il rappelle également que depuis la Création du CREO il y a 5 ans tout a été fait pour que la distinction Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées n'ait plus lieu d'être.

Les 3 candidatures sont mises au vote.

Les 3 candidatures des nouveaux membres intégrant la Commission Epée sont adoptées à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

Jean-Christian CARRIE fait part aux membres présents à la réunion, que le CREO a reçu une candidature spontanée pour intégrer la Commission Arbitrage. Il s'agit d'Hugo LIETAR arbitre national.

La Commission Régionale est favorable à cette candidature.

Magali CARRIER, précise que ce dernier a déjà été sollicité 2 fois sur des JNA, il veut s'investir dans la formation.

Mme LE SAUX confirme que M. LIETAR est quelqu'un de dynamique souhaitant transmettre.

La candidature est mise au vote, et adoptée à l'unanimité.

Point 7 : Questions et informations diverses

M. TOULOTTE à transmis au Président du CREO, une demande concernant l'arbitrage.

Il demande la possibilité d'avoir des superviseurs sur les compétitions.

Magali CARRIER, n'y voit pas d'inconvénient, mais c'est très difficile à mettre en place compte tenu du nombre d'arbitres sur les compétitions. Cette question sera soumise à la Commission Arbitrage.

Il est mis en avant le niveau des arbitres départementaux, les critères sont différents par niveau, est-ce assez qualitatif ? Il faut voir comment nous pourrions améliorer le système d'évaluation des arbitres.

Mme LE SAUX, explique que le Club de Ramonville fait toujours un briefing avec ses jeunes arbitres avant chaque compétition, permettant ainsi de répondre aux interrogations de ces derniers, revoir quelques points de la réglementation, et prendre un temps pour parler avec eux. Magali CARRIER précise que certains clubs le font également, Nîmes par exemple et que ce sont de bonnes pratiques..

M. CARRIE informe l'assemblée, qu'il assistera au Comité Directeur de la FFE le 3 Décembre 2022.

N'ayant plus de questions

Le Président remercie l'ensemble des présents, et lève la séance

Jean-Christian CARRIE

Président du CREO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Carrie', with a long horizontal stroke extending to the left.